

---

## Conférence internationale sur l'Indopacifique organisée par l'IHEDN

### « Elargir notre horizon : de l'Indianocéanie à l'Indopacifique »

Communication de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

7 octobre 2022 | Paris (France)

---

Du 2 au 8 octobre 2022, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a organisé à Paris la deuxième session internationale pour l'Indopacifique. Cette rencontre internationale, à laquelle ont été conviés le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien et des représentants des Etats membres de la COI, avait pour thème : la France et l'Indopacifique, nouveaux enjeux et réponses communes.

Après quatre jours de séquences thématiques et de débats permettant de mieux appréhender l'Indopacifique sous différents prismes (économique, politique, sécuritaire...), le Secrétaire général de la COI a été invité à partager la vision de la COI sur l'Indopacifique. L'argumentaire ci-après, présenté par Pr. Vêlayoudom Marimoutou, relève de réflexions du Secrétariat général de la COI et ne saurait, à ce jour, engager les Etats membres de la COI qui ont, chacun, des stratégies, priorités et positions nationales sur le sujet. « Il nous reviendra, au sein de la COI, de pousser cette réflexion et, éventuellement, d'adopter une position commune notamment en lien avec notre nouveau plan de développement stratégique », a précisé le Secrétaire général de la COI dans son propos liminaire.

\*\*\*\*\*



Comme vous le savez sûrement, **la Commission de l'océan Indien est la seule organisation spécifiquement insulaire d'Afrique.**

Créée par la Déclaration de Port-Louis il y a quarante ans, elle anime une coopération régionale diversifiée qui touche, peu ou prou, les 17 Objectifs de développement durable. Depuis 2016, nos Etats membres – Union des Comores, France, Madagascar, Maurice et Seychelles – accueillent au sein de la COI des membres observateurs : l'Inde, le Japon, la Chine, l'Union européenne, les Nations unies, la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte.

La COI est donc une organisation intergouvernementale de coopération qui, ces dernières années, s'est affirmée comme une institution de solidarité agissante, crédible et attractive, capable de piloter des projets régionaux qui dépassent largement le cadre géographique de ses Etats membres pour couvrir jusqu'à une vingtaine de pays de l'Afrique orientale et australe, notamment dans les domaines de la sécurité maritime et des pêches, ou même les îles africaines de l'Atlantique dans ses actions de diplomatie climatique et de promotion de l'économie bleue et circulaire.

Surtout, le nom même de notre organisation exprime clairement notre positionnement. Nous sommes de l'océan Indien, un vaste espace où s'opère une bascule des relations internationales au regard de l'intérêt marqué pour l'Indopacifique, de Paris à Canberra, de Washington à Delhi, en passant par Tokyo et Djakarta. Et pour cause : ce continuum indopacifique, qui rassemble en effet plus de 60% de la population mondiale, qui pèse plus de 20% de la richesse planétaire (et plus de 60% d'ici 2030) et qui abrite les plus grandes autoroutes maritimes, concentre l'essentiel des défis de notre temps sur les plans de la biodiversité et du climat, de la sécurité maritime et du commerce globalisé.

Quelle est alors la place de [notre région du Sud-Ouest de l'océan Indien, que nous nommons Indianocéanie](#), dans cet Indopacifique où s'exercent des jeux d'alliance et d'influence, des projections d'intérêts, de convergences autant que de compétitions, voire de coopération ?

**L'Indianocéanie est, à n'en pas douter, un particularisme de l'Indopacifique.** Outre sa géographie insulaire et océanique, c'est aussi son substrat culturel, celle d'une région africaine et francophone de confluences « où les divergences ne contrecarrent point les convergences », qui en fait un espace original de l'Indopacifique.

La COI forme le premier cercle de coopération pour nos Etats-océan de l'Indianocéanie – je dis Etats-océan car nos territoires insulaires qui totalisent quelques 595 000 km<sup>2</sup> de terres émergées contrôlent des ZEE une fois et demi plus vaste que la superficie de l'Union européenne ! Ce faisant, la COI est-elle une organisation de l'Indopacifique ? Comme s'y insère-t-elle ?

Notre organisation régionale a débuté depuis 2019 un ambitieux chantier de transformation institutionnelle et fonctionnelle. Cette évolution demandée par nos Etats membres pour que la COI réponde mieux aux défis actuels et futurs nourrira notre nouveau Plan de développement stratégique en cours d'élaboration.

D'un bout à l'autre de l'Indopacifique, les défis du développement se font échos. En appréhendant cet espace infiniment plus vaste que le périmètre géographique de ses Etats membres, la COI est en mesure de projeter son action régionale dans un cadre multilatéral dans lequel elle a une expérience à partager et des réponses à trouver, des moyens et des ressources à mobiliser. Une vision stratégique de la COI sur l'Indopacifique permettrait à notre organisation régionale de poursuivre sa projection des rivages du continent africain vers des zones plus lointaines mais où la **spécificité insulaire, la sécurité maritime, la connectivité et les réseaux, la biodiversité et la résilience climatique** constituent les fondements d'un dialogue fructueux.

Et cette projection est tout à fait légitime parce que nous partageons avec la Communauté insulaire du Pacifique des défis communs, parce que nous avons noué des relations appelées à se renforcer davantage avec le Japon – qui a

d'ailleurs soutenu un premier projet régional pour la connectivité maritime, avec l'Inde, avec l'IORA et aussi avec l'Australie.

Au Secrétariat de la COI, nous voyons l'espace Indopacifique comme **l'opportunité d'un multilatéralisme en réseau revigoré**. D'ores et déjà, nos actions s'inscrivent dans cette mouvance d'élargissement et de mise en réseau, notamment en matière de sécurité maritime. La COI, qui a mis en place une [architecture régionale de sécurité maritime](#) disposant de deux centres régionaux de fusion d'information et de coordination opérationnelle, entretient un dialogue avec des institutions et des centres d'Afrique orientale bien sûr mais aussi de l'Inde, de Singapour, de l'Australie ou même du Japon. De notre point de vue, la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental ne peut se construire en silo, elle doit nécessairement se penser selon une approche régionaliste et inclusive qui bâti des ponts avec l'océan Indien oriental et le Pacifique occidental, qui vise une image de situation maritime complète.

Dans le domaine du climat et de la promotion des besoins spécifiques insulaires, nous avons déjà eu l'occasion d'échanges fructueux avec nos pairs du Pacifique. Cela dit, il nous apparaît indispensable d'aller plus loin dans nos échanges pour apprendre les uns des autres. Nous avons des expériences à partager en lien avec notre spécificités insulaires et en capitalisant sur nos expertises, sur la science et le savoir pour renforcer la résilience.

En matière de santé par exemple, la COI a mis en place depuis près de dix ans un réseau régional de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes qui promeut l'approche « une seule santé ». Ce [réseau SEGA-One Health](#) de la COI soutenu par l'AFD et l'Union européenne lie santé humaine, animale et environnementale, mobilise plus de 300 professionnels de santé de nos Etats membres, implique des institutions de référence, agit en prévention et en riposte face aux risques sanitaires, créé un bassin de compétences prometteurs grâce à des formations reconnues en épidémiologie de terrain et s'adapte aux défis émergents. En bref, le réseau SEGA-One Health de la COI est devenu un emblème reconnu de notre coopération régionale par l'Africa CDC. Et notre vision de l'Indopacifique nous amène à penser la suite. Ainsi, il nous semble opportun de réfléchir dès maintenant à la **constitution d'un réseau de réseaux en santé à l'échelle de l'Indopacifique**.

Comme vous le constatez, la COI est bel et bien une organisation de l'Indopacifique qui, de notre point de vue, intègre notre espace élargi de l'Afrique orientale et australe et de l'Indianocéanie. Nous pensons aussi que la démographie de notre région élargie poussera plus avant notre projection au sein de l'Indopacifique.

A cet égard, notre **coopération avec l'IORA comme avec nos membres observateurs** est importante à plus d'un titre : il s'agit, dès aujourd'hui, de

convenir d'actions communes, concrètes et porteuses pour la jeunesse de nos pays. Dans notre région de l'Indianocéanie, la population des 15-24 ans atteignait 6 millions en 2020. [Ces jeunes seront près de 9 millions d'ici 2040](#). Selon les décisions que nos Etats prendront à l'échelon national et aussi au niveau régional, ce dividende démographique porté par Madagascar et les Comores peut soit être un défi réel d'insertion et d'équité, soit un levier de développement. A cet égard, l'océan Indien et plus largement l'Indopacifique doivent devenir **un espace libre et ouvert d'échanges, de mobilité, d'opportunités et de résilience** pour nos populations. L'éducation, comme j'ai coutume de le dire, est une arme de construction massive. La [formation professionnelle est un levier de développement](#) durable et d'épanouissement socioéconomique. La mobilité est une ouverture vertueuse sur le monde qui nourrit les hommes et les échanges.

Au Secrétariat général de la COI, nous pensons que **l'Indopacifique peut être cette promesse d'un espace de solidarités nouvelles reposant sur une communauté d'intérêts bien compris**. Cette vision n'exclut ni les jeux d'influences ni les divergences mais elle repose – et c'est bien ce qui compte – sur un **socle solide de valeurs partagées qui, in fine, construisent la paix et assurent la stabilité**.

En résumé, l'Indopacifique offre l'occasion d'une projection inédite de l'Indianocéanie dans cet espace qui s'affirme comme le nouveau cœur du monde. Il me semble que nos Etats membres sont pleinement conscients de l'option qui se présente à nous **d'élargir notre horizon**.



\*\*\*\*\*